

Que devient le "e-business" ?

Le projet e-Business W@tch (VendrEDI n°106 avril 2006) se termine par la publication de son rapport 2006 sur l'état de l'art et les perspectives de l'industrie en terme de développement du e-business. Les résultats de l'ensemble des dernières recherches réalisées au printemps 2006 (75 études de cas) figurent dans un rapport disponible sur www.ebusiness-watch.org. Rappelons que le projet visait à obtenir des chiffres déterminant la contribution du e-business (et donc de l'appropriation par les entreprises des moyens fournis par les TIC Technologies de l'Information et de la Communication) à la productivité et à la croissance de l'économie.

Voici quelques uns des points forts déterminés lors de la dernière phase du projet

- 1. Ce sont les attentes des clients qui ont été un moteur puissant des développements du e-business dans la plupart des secteurs industriels et de services.

-2 Bien que les activités en e-business diffèrent considérablement entre les secteurs, les choses avancent.

Les grandes entreprises industrielles poursuivent un même objectif dans leur stratégie TIC : améliorer la chaîne logistique, optimiser le processus des achats ainsi que améliorer et accroître les relations avec les clients. Les entreprises européennes ne font pas mauvaise figure dans leurs comparaisons avec les autres; il existe cependant encore des faiblesses chez les PME/PMI dans leur maturité vis à vis des TIC. Une étude pas secteur montre aussi, par exemple dans le secteur alimentaire un potentiel non encore complètement exploité, dans l'industrie de la chaussure il s'agit davantage d'informatisation des processus existants que d'innovation grâce aux nouvelles technologies etc...

Bien évidemment, le secteur de l'industrie informatique non seulement produit les outils pour les autres secteurs mais il bénéficie d'une très grande avance dans le développement des solutions e- business. Le dernier rapport du projet est une source très exceptionnelle d'information de toutes sortes : notons en particulier les résultats de quelques études plus spécifiquement orientées vers l'apport des TIC comme outil de planification, de prise de décision et de contrôle.

Et aussi cette évidence paradoxale que les sociétés nouvelles, si elles sont un facteur important d'innovation et de diffusion des applications de e-business, elles sont peu innovantes dans le e-business en tant que tel. Que l'on se rassure, le projet va continuer, sous un autre nom mais dans le même esprit mettant cependant l'accent plus intensément sur les leçons à tirer du très grand nombre d'études de cas qui ont été réalisées et d'une plus grande analyse des résultats statistiques obtenus lors des enquêtes. Pour cette nouvelle mouture du projet, notons l'arrivée de nouveaux acteurs comme Altran et IDC.

Commission Européenne...pour la normalisation dans le business

Dans le domaine du commerce électronique, et dans le cadre de son programme de travail 2007, la Commission Européenne, DG Entreprise, émet les recommandations suivantes : Les organismes de normalisation sont invités à traiter en priorité les problèmes d'interopérabilité et leurs éventuelles solutions. Ceci implique en particulier La mise en oeuvre de SEPA (article dans ce numéro)

- La recherche de convergence entre ebXML et UBL (e-order,e-invoice,e-catalog)
- La prise en compte des activités de NES (North European Subset of UBL)
- La prise en compte des systèmes de classification, et leur comparaison (différences et similitudes)
- Les catalogues électroniques et leur utilisation dans les phases de rédaction de cahier des charges et commandes (e-tender et e-order)
La promotion de l'ensemble des ces activités sous forme de séminaires conférences...
Une attention toute particulière devrait être prêtée à l'identification des nouveaux besoins et à l'élaboration de nouveaux standards ainsi qu'à la coopération entre les différentes organisations dont les activités sont relatives à la normalisation (organismes de normalisation et autres acteurs comme ceux de la certification).



Pour que « le message passe », il faut être d'accord sur le sens des données. ([petit Glossaire du B2Bfr](#))

Une grande initiative européenne...SEPA

SEPA (Single Euro Payments Area

C'est l'espace européen dans lequel tous les citoyens, toutes les sociétés, tous les acteurs économiques auront la possibilité d'émettre et de recevoir des paiements en euros, que ce soit à l'intérieur des frontières nationales ou à travers ces frontières, sous les mêmes conditions, en application des mêmes droits et obligations et ce, quelque soit leur résidence. SEPA, c'est la réponse à la réglementation européenne CE 2560/2001 concernant les paiements transfrontaliers en euros. C'est une initiative d'auto-régulation de l'industrie européenne de la banque qui a créé le Conseil Européen des Paiements (EPC: European Payments Council), organisme décisionnaire et de coordination qui est conçu pour constituer " un back office " uniforme pour les paiements européens. L'EPC comprend, outre des établissements financiers de l'Union Européenne, des établissements financiers de Suisse, Norvège, Islande et Liechtenstein. SEPA repose sur deux volets : un volet relatif aux échanges interbancaires (transfert de crédit et débit direct) et un volet relatif à une infrastructure pour des cartes de crédit SEPA. Les règles relatives aux relations interbancaires visent à définir un standard technique pour la gestion des échanges, à permettre une interprétation plus uniforme et harmonisée des processus (rejet, " refund " etc.), à permettre une résolution plus facile des conflits en clarifiant les rôles de chacun, et finalement d'uniformiser les processus paneuropéen pour tous les choix de règles et d'instruments de paiement. Pour les cartes SEPA, l'infrastructure proposée, permettra d'améliorer la gouvernance, la transparence (ouverture et transparence des règles et instruments de chaque établissement), les mécanismes des marchés transfrontaliers, l'accès uniforme à tous les établissements et leurs instruments, ainsi qu'à leur interopérabilité. L'ensemble de ces dispositions est développé en appui de la directive Payment Services en préparation (2007) qui devra dès lors être reprise dans les législations nationales dans le courant 2008. Cette directive permettra d'harmoniser les différentes législations nationales relatives aux paiements quelques soient les types de paiement au sein de l'Union Européenne. Son adoption nécessitera bien entendu l'adaptation des contrats, de l'information à diffuser aux clients, et plus généralement des méthodes de gestion des institutions financières.

Une avancée certaine

dans l'enseignement de la normalisation

Les 7, 8 et 9 Février se tenait à Delft un séminaire (ICES : International Committee on Education about Standardisation) réunissant de façon un peu informelle une trentaine d'experts internationaux pour discuter de l'enseignement de la normalisation (enseignement et formation continue), tenant compte à la fois des besoins à identifier dans ce domaine, des contenus éventuels des cursus et des expériences et initiatives dans les différents pays. Incontestablement les choses bougent : l'Asie avance à grand pas.

En Chine l'on forme tous les ans à l'université (Université dédiée : China Jiliang University) les fonctionnaires entièrement dédiés au métier de normalisateur. En Corée un cours national d'introduction de 80 heures est dispensé à 6800 étudiants et repose sur un ouvrage de base " Future Society and Standards ", couvrant la normalisation et la certification, leurs enjeux et processus. Le projet Asia-Link (projet Européen) a achevé ses travaux et offre aujourd'hui une plate forme e-learning et des contenus relatifs à la normalisation et la certification. (www.HSUHH.de)

En Europe, notons la création en France de la Chaire Normalisation : Normalisation, outil d'intelligence Economique l'EISTI - Ecole International des Sciences du Traitement de l'Information (VendREDI n°110 - octobre 2006) les actions continues de recherche sur le sujet dans les Universités de Delft, de Rotterdam et en Allemagne à Berlin par exemple.

Les Etats Unis ne sont pas en reste et le NIST organisera la prochaine réunion des experts ICES en 2008. Les organismes de normalisation oeuvrent aussi dans ce sens : l'ISO, la CEI et maintenant l'ITU-T se préoccupent de ce problème et offrent déjà des formations. Enfin, cette année, pour la première fois l'ISO offrira un prix à la meilleure initiative de formation à la normalisation.

Gageons que tous ces efforts permettront de faire face au vieillissement et à la disparition programmée des " normalisateurs " actifs aujourd'hui.

